

## ANALYSE DE DEUX DOCUMENTS

**CONSIGNE** En analysant et confrontant les documents, vous montrerez comment ils rendent compte des accords Matignon.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

### Document 1 les Accords Matignon vus par Léon Jouhaux<sup>1</sup>

Dans une allocution prononcée à la radio le 8 juin 1936, reproduite dans le journal socialiste *Le Populaire* le 9 juin, Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, donne le sens des accords Matignon pour le monde ouvrier.

« La victoire obtenue dans la nuit de dimanche à lundi, pour les revendications ouvrières, consacre le début d'une ère nouvelle. L'accord intervenu sous l'arbitrage du gouvernement, auquel nous rendons hommage pour sa collaboration active aux pourparlers et la netteté de sa position, ouvre l'ère de relations directes entre les deux grandes forces organisées économiques du pays. Dans la plénitude de leur indépendance, elles ont débattu et résolu les problèmes qui sont à la base de l'organisation nouvelle de l'économie française [...]

Notre formule n'emprunte rien aux formules hitlériennes ou mussoliniennes ; elle est française, d'esprit français. Nous avons la prescience que très rapidement elle aura ses répercussions à l'extérieur et que, comme pour la déclaration des Droits de l'Homme de 1791, comme pour le grand mouvement libéral de 1848, la France est de nouveau à l'avant-garde du progrès des idées et des transformations dans les rapports entre les hommes. [...]

Mais à côté de ce résultat social et moral, un autre est atteint : pour la première fois dans l'histoire du monde,

toute une classe obtient, dans le même temps, une amélioration de ses conditions d'existence. Jamais la similitude d'intérêt, jamais la solidarité n'ont été affirmées avec autant de force.

Demain, dans notre pays, grâce à l'effort persévérant des travailleurs en lutte, effort mené dans l'ordre, le calme et la dignité, la semaine de quarante heures sera appliquée, les congés payés seront acquis, les délégués ouvriers institués et, complément indispensable, le contrat collectif, sous les auspices et la garantie de l'organisation syndicale, consacrera ces victoires et leur assurera la pérennité dans le temps, en même temps que leur développement progressif et continu.

Cela est d'une haute valeur morale. Cela démontre péremptoirement qu'il n'est pas nécessaire de réaliser l'Etat totalitaire et autoritaire pour l'élévation de la classe ouvrière à son rôle de collaboratrice dans l'économie nationale, mais le fonctionnement régulier et l'élévation de la démocratie le permet [...].

Victoire et espérance ! Voilà ce que signifie pour les travailleurs l'accord électoral du 7 juin. »

Allocution de Léon Jouhaux reproduite dans *Le Populaire*, 9 juin 1936.

1. Léon Jouhaux est le secrétaire général de la CGT. Il était présent lors de la signature des Accords.



### Document 2 La Une de l'Humanité du 8 juin 1936

## INTRODUCTION

Présentation du texte et de l'auteur

En France, en mai 1936, la gauche qui réunit les communistes, les socialistes et les radicaux, remporte les élections législatives. A l'annonce de la victoire électorale, un vaste mouvement de grèves se répand dans le pays, accompagnées d'occupation d'usines. Au début du mois de juin, Léon Blum regroupe les représentants des patrons et des ouvriers à Matignon et signe avec eux les accords Matignon.

Présentation du contexte

Le document 1 est l'allocution que prononce Léon Jouhaux à la radio au lendemain de ces accords, rapportée par le journal Le Populaire, le journal du parti socialiste (SFIO). Léon Jouhaux est le dirigeant de la Confédération générale des travailleurs (la CGT), le syndicat qui a négocié les accords Matignon. Le document 2 est la Une de l'Humanité du 8 juin 1936, le journal quotidien du Parti communiste.

Problématique

Comment les deux documents rendent-ils compte des accords Matignon du 8 juin 1936 ? Nous montrerons qu'ils mettent en avant la méthode mise en place pour réformer, et l'ampleur des résultats obtenus. L'enjeu de ces accords est pour considérable pour Léon Jouhaux et l'Humanité.

Plan

Saut de ligne

## PREMIÈRE PARTIE

## Sous-partie 1

Informations du document

## A. Une nouvelle méthode pour réformer

- L'ouverture des négociations. Après la victoire électorale de la gauche, Léon Blum respecte les règles constitutionnelles et attend un mois avant de former son gouvernement. Il devient réellement Président du Conseil le 4 juin. Le soir même il forme son gouvernement et se préoccupe de la paix sociale. Trois jours plus tard, le 7 juin, Léon Blum réunit les « grandes forces organisées économiques du pays » (doc. 1). Il s'agit des représentants du patronat, le CGPF (la Confédération générale du patronat français) et de la CGT (Confédération générale du travail) le grand syndicat ouvrier. La réunion se fait sous l'arbitrage du Président du conseil à l'Hôtel Matignon, le siège du chef de gouvernement.

Connaissances personnelles

## Sous-partie 2

- Un accord contractuel, premier du genre. Selon Léon Jouhaux la méthode employée ouvre une nouvelle ère, celle « des relations directes entre les deux grandes forces économiques du pays ». En les mettant en contact, « le débat a été possible » et « les problèmes ont été résolus ». Il s'agit donc d'un accord contractuel, le premier du genre. Le doc. 1 laisse entendre que Président du Conseil n'a pas seulement joué un rôle d'arbitre, mais que sa collaboration a été « active » et sa position « nette ». Comme Léon Jouhaux est le Secrétaire général de la CGT, on peut penser que Léon Blum a soutenu les revendications de celle-ci. Le rôle de Léon Blum n'apparaît pas en revanche dans le titre de l'Humanité (doc. 2), mais un autre article de la Une indique que Thorez, le Secrétaire général du Parti communiste, a fait acclamer son gouvernement, ce qui montre que le Parti communiste soutient l'action de Léon Blum.

## Sous-partie 3

- Le rôle des travailleurs dans l'accord. Si Jouhaux vante les mérites de la négociation, il souligne aussi que les accords sont dus à « l'effort persévérant des travailleurs en lutte, effort mené dans l'ordre, le calme et la dignité ». Il fait sans doute allusion aux grèves et aux occupations d'usines qui se sont faites sans violence et sans objectif révolutionnaire, en préservant l'outil de travail. Ce sont elles en effet qui ont poussé le patronat à accepté les négociations et sans doute à signer les accords.

Saut de ligne

## DEUXIÈME PARTIE

Informations du document

## B. L'ampleur des résultats obtenus

- Une grande victoire pour les travailleurs. Si le Parti communiste et la CGT se félicitent de cet accord d'un nouveau genre, ils soulignent aussi l'importance des résultats obtenus lors des négociations. Pour Jouhaux, « toute une classe obtient, dans le même temps, une amélioration de ses conditions d'existence » et « Jamais la similitude d'intérêt, jamais la solidarité n'ont été affirmées avec autant de force » (doc. 1).

Connaissances personnelles

- Le contenu des accords à la Une de l'humanité. La Une de l'Humanité met l'accent sur trois aspects des accords. Tout d'abord la reconnaissance du droit syndical. Certes, les syndicats étaient autorisés depuis 1884 (loi Waldeck Rousseau) mais un patron pouvait menacer de licenciement un ouvrier qui se syndiquait ou bien refuser une embauche pour cette même raison. Cela ne sera désormais plus possible. Ensuite, les délégués d'ateliers. Il s'agit de délégués élus par les ouvriers de l'entreprise pour les représenter auprès du patron et lui faire des réclamations sur le code du travail, les salaires, les mesures d'hygiène. Enfin, la forte augmentation des salaires, qui est de 7 % à 15 % (pour les plus petits salaires).

Saut de ligne  
TROISIÈME PARTIE

Informations  
du document

Connaissances  
personnelles

• Le contenu des accords selon Léon Jouhaux. De son côté, Léon Jouhaux n'évoque pas l'augmentation des salaires même s'il sous-entend que les accords vont améliorer les conditions d'existence des ouvriers. Il parle des contrats collectifs de deux grandes réformes : la limitation de la semaine de travail à 40 heures par semaine et les premiers congés payés. Les contrats collectifs doivent être rédigés dans chaque branche de l'économie par la négociation pour fixer les conditions de travail. La loi des 40 heures et les congés payés (15 jours) ne sont pas encore actés puisqu'ils doivent être votés par la chambre des députés. Ils le seront la semaine suivante. Les congés payés vont permettre à des centaines de milliers de personnes de prendre pour la première fois des vacances dès l'année 1936.

### C. L'enjeu des accords

• Une grande victoire pour les travailleurs. Les accords sont donc une grande victoire pour les travailleurs : le mot fait le gros titre de l'Humanité et Léon Jouhaux l'emploie à la fin de son allocution. Mais pour ce dernier, ils sont aussi une victoire de la démocratie qui prouve ainsi qu'elle peut améliorer le sort des ouvriers au moins autant que les régimes totalitaires. « Il n'est pas nécessaire de réaliser l'Etat totalitaire et autoritaire pour l'élévation de la classe ouvrière à son rôle de collaboratrice dans l'économie nationale ». L'auteur parle ici du fascisme et du nazisme. La formule des accords « n'emprunte rien aux formules hitlériennes ou mussoliniennes ». Cette comparaison est curieuse. Léon Jouhaux fait peut-être allusion aux grandes organisations qui ont été créées pour fournir aux ouvriers des vacances, des loisirs culturels ou sportifs : le Front du travail dans l'Allemagne nazie ou l'œuvre nationale du temps libre en Italie fasciste (Opera nazionale Dopolavoro). Il s'agit peut-être ici de détourner les Français de la tentation fasciste en leur montrant que la démocratie peut être aussi sociale.

• Un modèle pour le monde. Pour Jouhaux, ces accords peuvent être pris en modèle en Europe. Il les compare à la Déclaration des droits de l'homme de 1791 ou au mouvement de 1848, qui, partis de France, se sont diffusés sur le continent. Il considère aussi que ce sont les réformes sociales les plus importantes de l'histoire mondiale. « Pour la première fois dans l'histoire du monde », dit-il, « toute une classe obtient une amélioration de ses conditions d'existence ». Ainsi les accords, par leur nature contractuelle (débat libre entre représentants patronaux et ouvriers sous l'arbitrage de l'Etat) et par leurs résultats (amélioration considérable des conditions de vie et de travail), sont un événement mondial qui ouvre une ère nouvelle dans les rapports entre les hommes.

• « Il faut savoir terminer une grève » (Maurice Thorez). Mais en présentant les accords comme une immense victoire, le Parti communiste et la CGT ont aussi sans doute un autre objectif. Ils espèrent convaincre les ouvriers d'arrêter les grèves. Dans les accords Matignon, il est précisé que les ouvriers ne seront pas punis pour fait de grève, mais qu'ils doivent reprendre le travail pour que les réformes soient appliquées. Si les grèves continuent, elles risquent aussi d'affaiblir le Front populaire ou même de le disloquer en détachant les radicaux de leur alliance avec les autres partis de gauche. Or le Parti communiste veut un Front populaire solide. A cette époque, l'URSS de Staline, auquel est soumis le Parti communiste français, soutient la formation de Fronts populaires dans les pays démocratiques pour empêcher la formation de régimes totalitaires fascistes et anti-communistes qui la menacerait. Il est donc important que les grèves cessent pour des raisons aussi bien sociales (appliquer les accords) que politiques (continuer l'expérience du Front populaire).

Saut de ligne

CONCLUSION

Réponse à la  
problématique

La portée des documents. Le PCF (à travers l'Humanité) et la CGT (par son Secrétaire général Léon Jouhaux) présentent ainsi les accords Matignon sous un jour très positif. Signés par les partenaires sociaux avec l'arbitrage du gouvernement, ils aboutissent à de grandes réformes sociales qui transforment la condition ouvrière. Pour Léon Jouhaux et la CGT, ils sont un événement majeur dans l'Histoire de France et du monde. Mais en les présentant comme une grande victoire pour les travailleurs, les deux organisations cherchent aussi à faire cesser les grèves qui paralysent le pays, risquent de faire échouer les accords et mettent en danger l'expérience du Front populaire.